

Réf: Dossier 283291

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE COMMERCE DE TRANSPORT ET DE PRESTATION » en abrégé « ECOTRAP »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
AKOUEDO, Lot 183, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE COMMERCE DE TRANSPORT ET DE PRESTATION » en abrégé « ECOTRAP »

Objet : COMMERCE GENERAL, TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, LOCATION D'ENGINS BTP, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, PRESTATIONS DE SERVICES .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
AKOUEDO, Lot 183, Ilot 21

Dirigeant(s) M COULIBALY LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00843 du 29/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05114/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

